



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÊME
NOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DE SAINT-JÉRÔME



Abonnement : 6 mois (Canada) \$1.00
" " (Etats-Unis) 1.50
Strictement payable d'avance.

DIRECTEUR :
JULES-EDOUARD PRÉVOST
SAINT-JÉRÔME (Terrebonne)

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION :
ANDRÉ MAGNANT
SAINT-JÉRÔME (Terrebonne)

Annonces : 1/2 c. la ligne agate, par insertion.
Annonces légales : 10 c. la ligne agate, 1ère
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes.

LABELLE

POURQUOI DES ELECTIONS

L'assemblée législative est dissoute ; les représentants du peuple de notre province vont solliciter un nouveau mandat en vertu duquel ils pourront, avec la connaissance pleine et entière des volontés du peuple, se mettre à l'œuvre pour l'exécution du nouveau programme ébauché en vue des besoins nouveaux, en vue de donner une impulsion nouvelle à nos développements et à nos progrès.

M. Sauvé, chef de l'opposition conservatrice à Québec, se plaint amèrement de cette action du cabinet provincial et accuse sir Lomer Gouin d'avoir manqué de loyauté en la circonstance.

Les doléances de M. Sauvé sont puériles, car le chef du gouvernement n'était pas tenu de prévenir l'opposition de ses intentions. D'ailleurs, le premier ministre redoute moins le parti conservateur que le malaise général qui règne dans le pays et qui rend l'avenir incertain. Le coût exorbitant de la vie, le rajustement difficile des relations entre le capital et le travail, et d'autres conditions anormales dans la présente situation économique peuvent, d'ici à un an ou deux, conduire à ce que nous ne saurions qualifier de complications, mais qui sont le chef du gouvernement cherche à se prémunir.

Le mandat, confié au cabinet en 1914 par le peuple de Québec, n'expirait pas avant deux années ; si le cabinet avait voulu suivre les précédents déplorables créés en certains quartiers, il aurait assurément pu se prévaloir de ce mandat pour mettre à exécution son nouveau programme en ignorant l'électorat québécois.

S'il n'avait eu comme tant d'autres que le souci de se maintenir au pouvoir, le cabinet libéral aurait pu imposer légalement son nouveau programme politique et marcher de l'avant sans se préoccuper de l'opinion publique.

Il a préféré abandonner les avantages assurés par son mandat et demander au peuple son assentiment au nouveau programme.

Les électeurs de la province sauront apprécier la noblesse du geste ; ils répondront à ce témoignage manifeste du respect que professe le parti libéral pour les principes essentiels d'une saine démocratie.

Le cabinet aurait aussi pu, comme tant d'autres gouvernements obéissant à la seule préoccupation du pouvoir, ignorer la nécessité d'une politique nouvelle et remettre à l'expiration de son mandat l'adoption d'un nouveau programme.

Mais, guidé uniquement par la conscience de ses devoirs envers le peuple, il a préféré renoncer aux droits acquis, sacrifier toute préoccupation personnelle au souci de l'intérêt public.

Il est admis de tous que sir Lomer Gouin a donné à la province une bonne administration, tant au point de vue de nos finances qu'il a maintenues sur un pied excellent à travers la période difficile de la guerre qu'au point de vue du progrès général de la province auquel ont contribué notamment sa politique de voirie et l'essor donné à l'enseignement technique.

Et c'est pourquoi le peuple de la province continuera sa confiance à ceux qui ont si bien administré ses affaires et qui ont mis la province de Québec à la première place dans la Confédération.

En annonçant la décision du cabinet, sir Lomer Gouin a fait la déclaration suivante :

« Avec la conclusion de la paix, nous entrons dans une ère nouvelle. Partout surgissent des problèmes d'une exceptionnelle gravité, dont la solution réclame une attention immédiate. »

De récents événements démontrent que la situation difficile que nous traversons tend plus tôt à s'aggraver.

Il faut un remède. Nous ne devons pas attendre qu'il soit trop tard pour agir. Nous nous rendons compte que ce remède est dans la réorganisation et la "reconstruction", et que nous devons sans tarder nous mettre à l'œuvre, si nous voulons que notre province garde la position enviable qu'elle s'est acquise dans la Confédération. Et, pour que le gouvernement de notre province puisse entreprendre comme il convient cet important travail, nous avons cru bon que le peuple fût consulté et notre mandat renouvelé.

Durant la guerre, nous nous sommes efforcés de maintenir notre province dans une position qui lui permit, la paix venue, d'entreprendre le développement de tous les services d'intérêt public. Le gouvernement actuel a accompli d'utiles et de nombreuses réformes, mais il reste beaucoup à faire.

Il nous faut faire plus pour la colonisation et l'agriculture ; l'éducation doit être stimulée ; de nouveaux chemins doivent être construits ; nos pouvoirs d'eau doivent être développés et de nouvelles industries établies. La production doit être augmentée afin de diminuer le coût de la vie.

Nous nous sommes efforcés de conduire sûrement les affaires de la province ; progrès, prudence et économie — telle a été notre devise, et, au moment où la guerre prend fin, nous pouvons dire que nous sommes dans une excellente position financière et économique. Pour l'avenir, nous devons ajouter à cette devise : "Reconstruction".

Nous devons développer notre province par tous les moyens à notre disposition et aucune de nos ressources ne doit rester improductive.

Nous avons reçu un mandat pour le temps de la guerre ; nous demandons qu'il nous soit continué pour le temps de la paix ; mais, avant d'inaugurer cette œuvre de reconstruction et d'encourir de nouvelles dépenses, nous avons cru qu'il était bon que les électeurs nous disent : "Marchez de l'avant, nous sommes avec vous".

Nous ne voudrions pas commencer ce travail et nous entendre répéter par les pessimistes et les réactionnaires, que nous n'avons pas pour l'accomplir de mandat populaire et qu'il vaut mieux attendre.

Pourquoi, au seuil d'une période nouvelle, suspendre l'exécution d'un programme nouveau qui s'impose, et pour la réalisation duquel nous demandons l'assentiment des électeurs ?

Personne ne sera pris par surprise : depuis plusieurs semaines on parle dans toute la province d'appel au peuple, et on l'attend.

Le gouvernement a dépensé près de \$20,000,000 pour la construction de chemins ; sans cette dépense, la dette de la province ne dépassait pas \$12,142,517.64. Or, ceci représente la dette la moins considérable par tête, non seulement dans aucune des provinces, mais encore dans aucun pays.

Tout le surplus de cette somme de \$12,142,517.64 a servi à construire des chemins, qui ont contribué à augmenter la valeur de la propriété foncière pour un montant de beaucoup plus considérable que celui qui a été dépensé.

La question de l'éducation est plus que jamais à l'ordre du jour. Nous voulons faire tous les sacrifices possibles pour aider et encourager l'instruction afin de permettre aux citoyens de cette province de concourir avantageusement avec ceux des autres parties de la Confédération.

Nos pouvoirs d'eau doivent être développés, avons-nous dit : c'est-à-dire que nous devons, autant que possible, couvrir notre territoire de centres manufacturiers comme nous en avons déjà à Trois-Rivières, Shawinigan, Grand-Mère, Chicoutimi, Sherbrooke, Drummondville et autres endroits.

En augmentant la production de l'énergie électrique, nous en réduisons le coût, ce qui veut dire un nombre plus grand d'usines ; or, plus d'usines, c'est plus de production, plus de travail, plus d'argent, plus de consommation et, conséquemment, des marchés plus étendus et plus avantageux pour nos cultivateurs.

Toutes ces améliorations nous vaudront une augmentation de prospérité dont profiteront toutes les classes de la société, producteurs et consommateurs.

Il faut nous rendre compte que cette politique entraînera une dépense considérable, et si pour cela il faut emprunter, nous ferons ce placement.

Nous nous proposons de dépenser une somme de \$5,000,000 pour donner un grand élan à l'œuvre de la colonisation et nous voulons aussi augmenter d'une façon substantielle l'aide à l'agriculture, afin de la rendre plus attrayante et plus lucrative et favoriser ainsi "le retour à la terre".

Nous voulons établir un plus grand nombre d'écoles techniques qui aideront à la formation et à l'entraînement de nos ouvriers.

Les dépôts dans nos banques canadiennes s'élèvent à près de deux milliards. Les banques américaines ont aussi en dépôt des sommes énormes qu'elles cherchent à placer avantageusement.

D'un autre côté, le crédit de notre province est excellent sur le marché monétaire. Nos débentures sont les plus haut cotées et elles sont recherchées par les capitalistes.

Pourquoi ne pas profiter de cette situation et de notre bon crédit pour attirer ici autant que possible de ces millions qui y trouveraient un placement avantageux et utile pour la province ?

Pour exécuter un programme de cette envergure, il faut se sentir fortement secondé et appuyé par la confiance populaire. C'est pourquoi nous en appelons au peuple de la province et nous lui demandons de nous continuer son appui.

Meli-Melo

Une des causes

On se demande, dans maints milieux, comment il se fait que les cotonnades et les tissus de coton sont si chers, de ce temps-ci. Il y a certes différentes causes à tout cela, entre autres la cherté même du coton brut pendant la guerre, par suite de son emploi dans les munitions. Cela, malgré tout, n'explique pas toute la hausse. Ce qui ouvre de nouveaux aspects à ce sujet, c'est la publication d'un bilan comme celui de la *Dominion Textile Co.*, paru dans les journaux de lundi matin. Toutes taxes de guerre payées, et plusieurs centaines de mille piastres mises de côté pour parer à différentes éventualités, la *Dominion Textile Co.* reste encore avec un montant de profits annuels équivalant à plus de 31 pour cent de son capital-actions ordinaire. Voilà qui s'appelle faire du "bel argent".

Ce que dit M. A. David, député

Interrogé sur la décision prise par sir Lomer Gouin, de demander au peuple de la province d'approuver son programme de reconstruction, M. Athanase David, député de Terrebonne, a déclaré :

— Allons ! ne croyez-vous pas qu'un gouvernement élu pendant la guerre, doive faire renouveler son mandat en temps de paix ? Les œuvres, les entreprises ne sont plus les mêmes. Ainsi, par exemple, la province de Québec est de toutes les provinces celle qui a le plus considérable pouvoir d'emprunt. Jamais on n'y a touché ; ni à 10%, ni à 25%, ni à 50%. Or nous avons des travaux énormes et des œuvres considérables qui réclament beaucoup d'argent pour être développées, complétées. Il y a les bonnes routes à faire ; il y a l'industrie et tout son système à transformer, et l'énumération n'en finirait plus de tout ce que les libéraux veulent faire pour le progrès de la province.

— Pourquoi alors ne pas demander au peuple le droit de nous servir de notre pouvoir d'emprunt ; disons au moins 25% ? — Voilà, il me semble de quoi motiver amplement une élection.

La tête du Long-Sault

Le dévoilement du monument Dollard, élevé au Long-Sault sur l'initiative de l'Action française, a eu lieu samedi au milieu d'une foule considérable. Tout contribuait au succès de la journée et la température qui, chaque jour, se permet d'être inclemente avait suspendu ce jour-là sa prodigalité d'orages. Le monument, œuvre d'un sculpteur canadien-français Laliberté, est d'un beau travail artistique et qui se recommande autant par son inspiration que par sa facture. Les organisateurs et les orateurs ont fait de cette commémoration une véritable fête de patriotisme, comme nous devrions en avoir plus souvent. Les souvenirs qui y sont évoqués, les leçons qu'on en tire sont plus que tout autre événement de nature à faire croître chez nous l'amour de la patrie.

"Les Annales"

VERSAILLES, ville historique..... Le dernier numéro des *Annales* est en grande partie consacré à ce sujet si intéressant. Des textes de Gabriel Hanotaux, Victor Margueritte, évoquent le passé. M. Pierre de Nolhac parle du présent. L'éminent conservateur du palais donne de charmants conseils aux lectrices désireuses de visiter ces lieux illustres.

Dans le même numéro, d'importants articles de Gustave Le Bon, Alfred Capus, Mgr Herscher ; une admirable scène extraite de la dernière pièce de Henry Bataille ; la suite des études si goûtées d'Yvonne Sarey sur la vie simple. Nombreuses illustrations artistiquement gravées en hélio.

Le "Journal de l'université des Annales"

Dans le *Journal de l'Université des Annales*, les belles conférences de Frédéric Masson, Edouard Herriot, Dr Raoul Baudet, Mme Dussane, de la Comédie-française..... La collection de ce journal forme une incomparable bibliothèque.

Mort du juge C. de Lorimier

L'honorable Charles de Lorimier, ancien juge de la cour supérieure, est décédé samedi soir, à sa demeure de Montréal. Il avait 76 ans. Il avait pris sa retraite il y a environ six ans. C'était un juriste remarquable et l'auteur de plusieurs ouvrages de droit.

Il laisse quatre enfants et une épouse éplorée. Les funérailles ont eu lieu à Montréal, mercredi.

Dure leçon pour les profiteurs

Une dépêche de Prague annonce que la population, rendue furieuse par les prix excessifs des denrées alimentaires, s'est saisie

de 57 profiteurs notoires, les a conduits à des potences érigées dans les rues, et leur a donné à choisir entre la mort et la réduction du prix des vivres. La dépêche ajoute que tous les profiteurs ont juré de vendre désormais leurs marchandises à des prix raisonnables.

Combien seraient pendus au Canada si l'on mettait la main sur ceux qui se sont enrichis durant la guerre ? Ils seraient très nombreux c'est certain.

Sévérité inutile

Les mesures prises contre les insoumis par l'honorable M. Meighen à la Chambre des communes sont inutilement sévères et draconiennes. L'affichage des noms dans les bureaux de poste et leur publication dans la *Gazette officielle* sont de trop. Pourquoi humilier davantage nos jeunes égarés ? Ne souffrent-ils pas assez d'avoir été trompés et d'avoir failli à leurs devoirs ? Pourquoi verser le poison de la haine dans le cœur de milliers et de milliers de jeunes gens qui seront demain de bons citoyens ?

La cause dominante

De l'*Advertiser*, de London :

"La preuve fournie jusqu'ici devant la commission Mathers établit que la cause dominante de l'inquiétant malaise industriel qui existe actuellement est l'augmentation du prix des denrées et du coût de la vie en général. Cet état de choses ayant été clairement établi par une enquête officielle, le gouvernement s'occupera-t-il d'y apporter un prompt remède ? Cette enquête aurait été entièrement inutile si nous avions eu à Ottawa des hommes capables de résoudre le problème le plus compliqué qui se soit jamais présenté au Canada. C'est une absurdité que de prétendre que les causes du malaise industriel sont si nombreuses et si abstraites qu'elles demandent une longue étude et une enquête prolongée. Il est bon de s'occuper de la coopération entre patrons et ouvriers, mais le noeud de la situation se trouve dans les prix exorbitants de tous les articles de première nécessité. Dès que les prix des denrées, du chauffage et des vêtements auront baissé, la satisfaction régnera dans le pays, et des difficultés, considérées aujourd'hui comme insurmontables, s'aplaniront facilement. Pourquoi le gouvernement s'est-il toujours dérobé à cette tâche ?"

L'organisation de la convention libérale d'Ottawa

Le leader du parti libéral à la Chambre des communes, M. D.-D. Mackenzie, vient de nommer un comité qui sera chargé de tous les détails préliminaires à la grande convention libérale nationale du mois d'août.

Ce comité se compose comme suit : M. D.-D. MacKenzie, les sénateurs Beaucourt, et les députés suivants : l'honorable R. Lemieux, l'honorable Charles Murphy, MM. James-A. Robb, E. B. Devlin, Ernest Lapointe, L.-J. Papineau, D. C. Ross, L.-B. Pedlow, Dr J.-E. Fontaine, W.-H. White, Dr J.-P. Molloy et F. S. Cahill.

Comme résultat de la conférence qui a eu lieu récemment à Ottawa entre les chefs provinciaux du parti libéral, ceux dont les noms suivent feront également partie du comité :

L'honorable John Oliver, premier ministre de la Colombie-Anglaise, les honorables Charles Stuart, premier ministre de l'Alberta ; W.-M. Martin, premier ministre de la Saskatchewan ; T.-C. Norris du Manitoba ; sir Lomer Gouin de la province de Québec ; W.-I. Foster, du Nouveau-Brunswick ; G.-H. Murray, de la Nouvelle-Ecosse ; J.-H. Bell, chef de l'opposition libérale de l'Île du Prince-Edouard et Will. Proudfoot, de Toronto.

Des symptômes qui viennent de l'Ouest

Un élément radical tente actuellement de s'infiltrer dans la masse plutôt paisible des organisations ouvrières de Montréal. Cela vient du dehors, naturellement. C'est ainsi que la Fédération des métiers maritimes et le Conseil des métiers de la construction se sont fait demander par l'Ouest et les provinces maritimes leur opinion sur l'a-propos d'une grève générale en sympathie avec les ouvriers de Winnipeg. Les chefs ouvriers montréalais semblent opposés aux mesures extrêmes mais ils ne sont pas sûrs de pouvoir toujours contrôler la situation. Il paraît qu'on cherche à stimuler la sympathie pour les grévistes de Winnipeg et à prôner la doctrine du "One big union".

A VENDRE. — 3 maisons, près du centre de la ville de Saint-Jérôme. Une à deux logements et deux autres à un logement chaque. Conditions faciles. J.-E. PARENT, N. P., Saint-Jérôme.

— MAISON A VENDRE — La Villa des Sapins, au centre de la ville, rapportant \$336. de loyer par année. Prix : \$3,000, dont \$1,000 comptant. J.-E. Parent, N. P., Saint-Jérôme.

Convention des libéraux du comté de Terrebonne

Lundi prochain, 2 juin, aura lieu une convention des libéraux du comté de Terrebonne, dans le but de choisir les trois délégués qui devront représenter le comté de Terrebonne à la grande convention libérale qui sera tenue à Ottawa, les 5, 6 et 7 août 1914.

A cette convention, on choisira aussi le candidat pour la prochaine élection provinciale. La réunion se tiendra à Saint-Jérôme, dans une des salles du palais de justice, à 10 h. 30 du matin.

LA POLITIQUE

Le retour subit de sir Robert Borden, au Canada, quelques semaines avant la signature du traité de paix, a déjà fait couler des flots d'encre.

Dans les milieux officiels à Ottawa, il est assez intéressant d'observer le mouvement d'opinion qui se dessine chez des parlementaires, par exemple, qui il y a quelques mois à peine, présidaient un décapement de force dans le cabinet de coalition à la suite du travail que nos ministres canadiens allaient avoir l'avantage d'accomplir à la conférence de la paix.

Maintenant que l'on est à peu près assuré que le Canada ne touchera d'autre indemnité que des tributs d'hommages à la vaillance de ses troupes, une modification se produit chez les châtivins du "coalitionisme" et la troublante question du tarif venant s'y greffer, on redoute une scission subite, on parle de réorganisation du cabinet, des feuilles semi-officielles la conseillent même, et on prédit plus généralement des élections pour le mois d'octobre prochain.

Malgré le malaise évident causé dans les cercles officiels par les nombreuses grèves de l'Ouest, grèves qui menacent d'affecter tout le pays, le gouvernement ne semble pas pressé de sortir de sa neutralité et de prendre position entre les parties, afin de les amener à une entente.

Nombreux sont ceux qui se plaignent que le parlement, au lieu de prendre action énergiquement pour mettre fin à la crise sociale et industrielle, s'amuse à discuter pendant des séances entières, des questions telles que l'abolition des titres et autres, qui pourraient être ajournées indéfiniment, sans que personne n'en souffre.

Pendant que la Chambre perd son temps à ces bagatelles, le tempête continue à gronder d'un bout à l'autre du Canada et le gouvernement se contente de répondre aux demandes de renseignements en se servant du cliché platonique : "Un règlement prochain des difficultés semble être en perspective".

Le gouvernement est impuissant à conjurer le péril : à Winnipeg, la grève générale se continue toujours, et les ministres fédéraux envoyés d'urgence sur les lieux pour rétablir l'ordre n'ont même pas assez d'autorité pour empêcher les employés des postes de prendre part à la révolte générale et d'interrompre le service de la maille.

Dans tous les coins du pays, le mécontentement se fait jour et le désordre s'accroît.

En effet, le Conseil des métiers et du travail de Regina a décidé, à l'unanimité, de supporter les grévistes de Winnipeg, plusieurs autres villes de l'Ouest, notamment Edmonton et Calgary, ont épousé la même cause, et qu'une grève générale s'annonce à Toronto.

M. White vient d'annoncer qu'il fera connaître au public, la semaine prochaine, la politique du gouvernement pour l'exercice en cours, le remaniement de l'assiette des impôts et ses projets d'emprunts nécessaires.

Nous devons nous attendre à ce que les nouvelles taxes soient lourdes et nombreuses. Il y a, en effet, un écart considérable entre le total approximatif de nos recettes de tous genres et la somme de nos dépenses ordinaires et extraordinaires. Établies sur la même base qu'au cours de l'exercice 1913-14, nos recettes ne devraient pas rapporter, ces mois-ci, plus que 360 millions ; or, rien qu'à compter nos dépenses de toutes sortes déjà prévues, nous voyons que leur total dépasse 800 millions ; et il faudra ajouter à cela une centaine de millions pour dépenses imprévues, budget supplémentaire et le reste. Le déficit apparent, à supposer que nous n'aurions pas d'autres impôts, serait d'au-delà d'un demi-milliard. Notre budget de guerre et de démobilisation absorbera à lui seul, cette année, 350 des 360 millions de recettes. On peut donc prédire à coup sûr qu'une pluie d'impôts de tout genre accompagnera la déclaration

de M. White, la semaine prochaine. Il serait absurde de prétendre que nous en resterions où nous sommes. Le trésor est à sec et, bon gré mal gré, nous devons le remplir.

Nous lisons dans le *Devoir* : "La *Gazette* en a contre le gouvernement Borden pour la lâcheté dont il a fait preuve jusqu'ici devant les grévistes de Winnipeg. Après avoir souligné le fait que MM. Robertson et Meighen viennent enfin de sommer les employés postaux de cette ville de reprendre l'ouvrage, elle ajoute : "Cet ultimatum eût dû être posé aux postiers dans les vingt-quatre heures de leur abandon du travail. Et pour décrire la faillite du gouvernement d'agir vite et vigoureusement dans cette affaire de Winnipeg, à l'endroit de ses employés, il n'y a pas d'autre expression que le mot "pusillanimité". Le Parlement et les ministres sont ouvertement ridiculisés par leurs serviteurs qui violent leur serment d'office et réduisent presque à néant le mouvement des affaires de la troisième ville du Canada, l'isolant du reste du pays en ce qui regarde les courriers postaux, et, pourtant, pendant onze jours, les autorités fédérales ne bougent pas. Il y a certes *something rotten in the State of Denmark*....."

Puis loin la *Gazette* ajoute : "Tolérer la conduite des employés fédéraux de Winnipeg c'est détruire le fondement même du gouvernement, rendre inutiles les pouvoirs du cabinet et du Parlement, mettre en selle le gouvernement par Soviétisme à la place même du gouvernement par le peuple." Suit un long développement sur ce que n'a pas fait le gouvernement : tout cela trahit la colère de la *Gazette*, comme sa crainte de se voir propager dans le reste du pays les manœuvres des grévistes de Winnipeg.

"Quand on sème le vent, on récolte la tempête," dit le proverbe. Les amis de la *Gazette* et elle-même ont joliment joué et tourné avec le vent depuis 1914. Qu'ils s'affraient aujourd'hui de ce qui se passe, qu'ils se jettent la pierre les uns aux autres, cela se comprend. Mais il est un peu tard pour que les aveugles se décident à voir.

On dit maintenant que les ministres, alarmés de la situation effroyable qui existe dans l'Ouest vont diminuer le coût de la vie en supprimant la barrière du tarif sur certains articles de première nécessité. La mesure est bonne, mais elle vient un peu tard et il sera bien difficile aujourd'hui de rallier les ouvriers révoltés contre la négligence, l'incapacité, la venalité et la vénalité du gouvernement.

Il y a six mois, une telle mesure aurait eu d'excellents effets mais aujourd'hui la pluie qui dévore notre prolétariat a atteint des proportions trop graves et couvre une trop vaste superficie pour qu'on espère la guérir avec un simple remède de bonne femme.

Et, du reste, si le gouvernement diminue le tarif, où prendra-t-il les cinq cents millions qui lui manquent pour équilibrer le budget ? C'est encore une question que M. Borden devra probablement résoudre ces jours-ci.

LA QUESTION VITALE

Un bon discours

L'honorable Rodolphe Lemieux, qui a pris une part très active aux débats sur l'administration de la milice outre-mer, a prononcé un discours très au point, énergique, réquisitoire contre la faiblesse et l'incurie du gouvernement. Il a montré les maux dont souffre le peuple et il en a indiqué les sources.

La cause du malaise est aussi évidente que la lumière du jour : il ne faut pas la chercher ailleurs que chez les profiteurs de guerre. Pendant que ceux-ci avaient toutes les faveurs du pouvoir, amassant des richesses, le peuple était témoin du gaspilla-

ge et de la gabegie qui dévorait notre argent.

Le coût de la vie montant sans cesse a déchaîné une crise, peut-être la plus inquiétante que le Canada ait encore traversée.

Pendant quatre ans, quelques profiteurs ont amassé des tas d'or, nous avons vu s'échouer des fortunes scandaleuses et, loin d'intervenir, le gouvernement semblait y prêter la main.

Jamais le gouvernement n'a montré une telle incompétence, fait preuve d'une pareille apathie.

Le peuple du Canada a fait face courageusement à ses devoirs pendant la guerre; mais aujourd'hui il se révolte parce qu'il souffre inutilement, et que seuls profitent de ses souffrances ceux qui ont exploité son patriotisme, les tristes individus que la guerre a fait millionnaires.

Le peuple ne peut comprendre, par exemple, pourquoi le beurre que nous fabriquons se vend meilleur marché en Angleterre qu'au Canada! Il ne peut s'expliquer non plus pourquoi le pauvre est taxé plus lourdement que le riche, et il se révolte contre l'injustice.

Les grèves surgissent de toutes parts; demain, tout le pays, de l'Atlantique au Pacifique sera peut-être plongé dans la révolution. Et la cause? Toujours la même: le mécontentement des foules, des petits, des humbles que l'on opprime, que l'on exploite de toutes façons sous l'œil paternel et complaisant des ministres.

Qu'attend donc le gouvernement pour agir afin de soulager le peuple de ses multiples souffrances?

Depuis trois mois, les députés sont en session à Ottawa, il est donc grand temps que le gouvernement fasse enfin connaître s'il veut ou non s'occuper de ce grave problème et y trouver une solution à l'avantage des consommateurs.

L'honorable R. Lemieux a en-nite blâmé énergiquement l'honorable M. Kemp, ministre de la milice outremer, d'avoir, au cours de son long et ennuyeux discours, ignoré les graves accusations portées par le général Smart, le colonel Price et le colonel Pratt.

Ces accusations, venant d'officiers ayant fait du service actif outremer, furent portées dans les législatures de Québec et d'Ontario, dans la presse, et furent répétées à la Chambre des communes. Elles firent une sensation énorme en raison de la situation de ceux qui les proférèrent. Cependant, M. Kemp, au cours de son discours de trois heures, n'a pas trouvé un mot pour se justifier.

Que penser de ce ministre qui, pendant la guerre a eu des millions — NOS millions — à administrer, se tait lorsque l'honneur est venu pour lui d'en rendre compte?

Le peuple veut savoir et la pression de l'opinion publique finira peut-être par obliger le cabinet à sortir de son inertie.

M. Lemieux a voulu savoir qui est responsable de l'expédition de nos soldats en Sibérie, qu'il appelle une folie.

— Le kaiser, répond M. Kemp.
— Oui, répliqua M. Lemieux, le kaiser du gouvernement canadien. Seuls le kaiser allemand et le gouvernement unioniste pouvaient se rendre coupables d'organiser une telle expédition qui a coûté inutilement des millions au pays et qui a obligé des citoyens canadiens à se battre malgré eux en Sibérie.

Quoi qu'il en soit, que le gouvernement prenne garde: il est peut-être trop tard maintenant pour éviter une chute ignominieuse.

Les institutrices et le juste salaire

Dans nos campagnes

Mon cher Baptiste, L'époque approche du renouvellement des engagements d'institutrices.

N'est-ce pas un bon moment pour nous examiner et voir si notre mentalité est bien ce qu'elle doit être dans les campagnes de la province de Québec, à l'égard de cette fleur de notre jeunesse, l'institutrice.

Disons-le tout de suite: notre mentalité ici laisse à désirer.

o o o

L'ordre exige qu'il y ait convenance et harmonie entre l'offre et la demande. Nous avons besoin d'institutrices: c'est la demande.

Les institutrices se présentent: c'est l'offre.

o o o

Dans un nombre considérable de paroisses, l'institutrice reçoit \$200, plus le logement, plus le chauffage.

C'est beaucoup, diront Pierre, Paul, Jacques et Jean.

Voilà notre mentalité!

\$200 c'est quelque chose: vingt piastres par mois! Mais en réalité ce n'est pas beaucoup, et, en vérité, ce n'est pas assez.

Baptiste, tu as trop de bon sens pour ne pas le comprendre si l'on t'en donne nettement la raison.

I

Procédons par voie de comparaison. Comparons l'institutrice et la jeune fille de service.

La convenance et l'harmonie demandent que l'institutrice soit plus rémunérée que la fille de service, vu la hauteur du but, vu la supériorité de l'œuvre, vu les dépenses faites et les difficultés vaincues pour arriver à l'acquisition d'un diplôme.

o o o

La jeune fille de service a, dans nos campagnes, de \$10 à \$15 par mois.

Mademoiselle a le logement, elle a le chauffage, l'éclairage, le lavage. Mademoiselle a de plus et surtout sa nourriture, sa pension, si vous préférez l'expression. Ce n'est pas tout:

Echange gratuit de Coupons et Chèques d'intérêt sur les Obligations de Guerre.



La "Merchants Bank" se met à votre disposition pour échanger, gratuitement, sur présentation, tous les coupons d'emprunt de guerre ou chèques d'intérêt, à maturité.

Si vous n'avez pas déjà un compte d'épargne, cet argent d'intérêt ne saurait être mieux employé que pour en ouvrir un à cette banque.

LA BANQUE DES MARCHANDS

Bureau Chef: Montréal, DU CANADA. Etablie en 1864.
Succursales: St-Jérôme, J. N. LORRAIN, Gérant.
Autres succursales à Ste-Agathe-des-Monts, St-Jovite et LaSalle.
Sous-Agence à Amqui ouverte le jeudi et le vendredi.
Sous-Agence à Ste-Anne-des-Plaines ouverte tous les jours.
Bureau de St-Jérôme à L'Assommoir et à la Succursale de St-Jovite.

Mademoiselle a du bon temps, elle a des loisirs, elle a partie des trois premiers jours de la semaine; elle a de plus, généralement, ses soirées. Elle peut donc coudre à son profit, faire ses habits, préparer son trousseau, tricoter, repasser, broder au besoin.

Et à la fin du mois, Mademoiselle, la jeune fille de service, n'a que peu touché à son salaire, si elle n'est pas de toutes les moies.

o o o

En est-il ainsi de l'institutrice?

1. L'institutrice n'a pas sa pension. La nourriture, c'est une grande affaire dans tous les temps, mais spécialement de nos jours. Pensionnée-t-elle chez le voisin? Celui-ci lui charge au moins \$12 par mois. Si elle se nourrit elle-même, elle n'a personne pour faire sa cuisine. Elle aura donc une jeune sœur avec elle. En voilà donc deux à nourrir au lieu d'une, le tout à même le \$20 mensuel.

2. Il faudra récompenser la jeune fille qui sert d'aide ou de compagne... à même le \$20.

3. L'institutrice n'a pas de loisirs. Le jour, elle parle, elle explique, elle enseigne; le soir, elle corrige les exercices des élèves et prépare sa classe pour le lendemain. Elle a le samedi qui la trouve peut-être chez ses parents. Il est tout naturel qu'elle donne un peu d'aide à sa maman. Le dimanche, elle prépare sa classe pour le lundi. En tout cas, elle n'a pas de loisirs, elle n'a donc pas le temps de faire sa couture. Tout au plus a-t-elle le temps de se rafraîchir pour la classe de l'après-midi.

Il lui faut donc acheter ceci, acheter cela, faire faire ses robes, son trousseau, etc. Elle aura donc recours à des mains étrangères. Ces mains, il faudra les payer et aussi payer les tissus dans les grands prix. Il faudra payer à même le \$20!

4. Au point de vue de la toilette, notons-le, l'institutrice doit être propre: c'est un des éléments coûteux qui engendrent pour elle le respect de l'élève. C'est au \$20 00 à y voir!

5. Si l'institutrice enseigne loin de sa famille, et, si elle veut la revoir, de temps en temps, partant le vendredi soir pour revenir le lundi matin, elle aura un quatre ou cinq piastres à prendre sur son \$20 00!

6. Nos institutrices, filles d'exemple, ne manquent pas la messe. Quatre fois le mois, il

les se font conduire à l'église: quatre petites saignées au \$20 00!

7. Nos jeunes filles ne sont pas des Samsons, l'enseignement, du reste, épuise bientôt. Le \$20 00 devra donc fournir à la bonne enfant: un cordial, un thé de boeuf, un fortifiant quelconque.

8. L'institutrice a fait faire beaucoup de dépenses à ses parents; ils l'ont tenue au convent, puis à l'école normale. L'excellent enfant voudrait bien, un jour ou l'autre, leur faire une agréable surprise. C'est ce qu'elle ne peut pas faire. Elle n'a que son \$20 00. Mais, grands dieux! il reste resté-il après tant de dépenses! Il n'en restera rien!

o o o

Allons, Baptiste, as-tu bien écouté? Si tu as écouté, tu as compris, car tu es intelligent. \$20 00 par mois; \$200 00 par an: c'est donc quelque chose, mais, ce n'est pas beaucoup, mais, ce n'est pas assez. Cela crée les yeux. Il faut donc donner plus! Dis combien Baptiste? — "Je pense qu'il faut donner au moins \$300 00".

Bravo! Tu l'as, mon bon, il faut donner au moins \$300 00.

o o o

J'entend Narcisse qui dit: "Notre maîtresse d'école, n'est pas fâchée, je vous l'assure; elle ne mérite pas \$300 00". Si elle ne lui mérite pas, l'ami, la cause les mérite: cela suffit. Avec \$300 00, vous en aurez une autre. Qui sait du reste si \$300 00 ne développeraient pas l'activité et les talents de celle que vous ne trouvez pas fameuse!

II

Pour que l'enseignement soit fécond, il faut que l'institutrice ne soit, ni divisée, ni inquiète, ni préoccupée. Donnons-lui un salaire suffisant, et nous éloignerons d'elle une foule d'inquiétudes, de préoccupations.

Mademoiselle, se possédant, se donnera toute entière à son enseignement, devenu pour elle une carrière, une chose aimée, parce qu'elle fait vivre.

III

Du reste honneur oblige.

Cette jeune fille, cette institutrice, qu'a-t-elle dans les mains?

Elle a, dans les mains, nos bijoux, nos joyaux!

Qu'avons-nous fait d'elle? Nous avons fait d'elle la seconde petite mère de nos enfants!

Quelle mission! Quelles fonctions!

Disons-nous, maintenant, que cet enfant de la Providence n'aime pas nos enfants, qu'elle ne se dévoue pas à qu'elle ne se dépense pas!

Puisqu'il en est ainsi, sachons donc lui donner de la valeur; n'allons pas la rabaisser à ses yeux et aux nôtres; sachons, en un mot, reconnaître les services rendus, et, ne soyons pas des débiteurs insolvable!

o o o

Assez. Après la religion, après le respect de l'autorité, il y a le juste salaire, élément nécessaire de tout ordre social solide.

Nous voulons avoir la paix, observons la justice.

Nous voulons un travail fécond, observons la justice.

Nous voulons l'aisance, observons la justice; car il est dit au Psalmiste: "On n'a jamais vu queter le fils d'un homme juste".

Nous couvrirons donc de notre justice, de notre charité, de notre bienveillance, tous les services, y compris ceux de nos jeunes institutrices.

Sur ce, trois hurrahs pour Baptiste!

FRED. A. BAILLARGÉ, ptre.

curé de Verchères.

P. S. — Un excellent moyen, pour MM. les commissaires d'écoles, de s'entraîner à donner, l'an prochain, un salaire plus élevé, serait de donner, dès l'année courante, un bonus à leurs institutrices.

Leçons à tirer de la guerre

Remarquable discours de l'honorable R. Lemieux

Le gouverneur-général et la duchesse de Devonshire assistaient à la séance générale de la société Royale, à laquelle le président général, l'honorable M. Lemieux a prononcé le discours annuel, d'habitude.

Le discours de M. Lemieux a été très remarqué et applaudi.

L'orateur, parlant des efforts presque incroyables faits par le Canada en faveur de la civilisation, dit que cette participation au grand, coultit lui méritait bien de figurer à la conférence de la paix et que ses représentants officiels ont bien fait d'exiger qu'on les y acceptât comme des représentants distincts de ceux de l'Empire.

Le Canada entre ainsi de plein pied dans la grande hisoie, dit-il, et c'est un fait qui ne saurait être nié.

Il y a plusieurs leçons à tirer de cette guerre, dont la première est l'acharnement que la

Cadeaux qui font toujours plaisir

Donnez à la mariée quelque chose qu'elle puisse toujours apprécier et trouver utile. Pas n'est besoin de débiter des sommes folles. Un petit article en argent sterling choisi avec sagacité, chez Mappin & Webb, "Reine Anne", une douzaine de cuillères, une lampe électrique pour la table, un morceau de véritable "Doulton" royal—quel que soit votre choix, si vous le faites chez Mappin & Webb, vous êtes assuré d'avoir une valeur supérieure et les genres les plus exclusifs.

S'il vous est impossible de venir, servez-vous de notre catalogue avec guidons pour nous envoyer vos commandes. Ce catalogue vous sera envoyé immédiatement sur demande. 31 F

Mappin & Webb
CANADA LIMITED
355 rue St-Catherine Ouest, Montréal

vieille institution monarchique semble mettre à creuser sa propre tombe. La guerre a prouvé aussi la vérité de cette maxime de la sagesse, savoir, que l'homme s'agit, mais que c'est Dieu qui le mène. L'histoire ne démontre-t-elle pas en effet que les plus persévérants efforts des chefs de peuples dans un sens déterminé ont finalement abouti à tout autres résultats. Ainsi le rêve de Guillaume et non seulement son rêve, mais l'objet incessant de tous ses efforts était cet objet et si vastes ses efforts pour y atteindre, que tous les moyens susceptibles de réussir furent unis à la valeur des armes, sans excepter le crime, qui fut représenté comme un devoir. Et tout cela a abouti à la fuite en Hollande et à la révolution en Allemagne.

L'orateur ne croit pas que la Ligue des Nations établie et surtout maintenue la paix universelle, mais il la voit comme un essai magnifique de pacification des esprits et un effort sublime pour substituer le droit à la force.

Une compensation de la guerre, d'un enseignement particulier pour le Canada, c'est le rapprochement définitif de la France et de l'Angleterre, les deux nations mères du Canada. Après cela, il ne devrait plus y avoir au Canada que l'entente la plus parfaite dans l'égalité des droits et des devoirs, puisque c'est bien le moins que, en entrant dans la société des Nations, nous réalisions la société complète des Canadiens.

Toujours aux problèmes d'après-guerre, l'orateur, tout en reconnaissant que le Canada reste avec de lourdes obligations à solder, a pleine confiance qu'il finira par s'en acquitter sans trop en souffrir, surtout s'il s'applique au développement de ses ressources naturelles, s'il sait orienter la démocratie dans le sens de la charité qui, dit-il, n'est rien autre chose que le retour aux principes chrétiens.

Son Excellence le duc de Devonshire félicite l'orateur et exprime l'espoir que son discours soit publié et répandu le plus tôt possible. Lui aussi a confiance dans l'avenir du Canada dont l'histoire, quoique moins longue que celle d'autres peuples, est suffisamment belle et pleine pour justifier l'orgueil de tout Canadien en son pays, et le gouverneur-général recommande particulièrement l'étude des archives du Canada et des ressources naturelles du pays.

exemple, dans des déchets, des rebuts ou du fiamier à découvert, où elles déposent leurs œufs.

La première des précautions à prendre est de ne pas laisser les mouches fient la propriété comme l'homme s'éloigne de la peste; mais ces animaux se complaisent dans la malpropreté. Il faut que chacun en particulier et tout le monde en général prennent les moyens voulus pour se débarrasser des déchets et rebuts entassés l'hiver à proximité de leur habitation. Il faut que le fiamier soit placé dans des puits ou récipients fermés de façon à empêcher les mouches d'y déposer leurs œufs. On devrait ramasser et détruire les déchets le plus promptement possible, afin de les soustraire aux mouches.

On ne devrait pas se contenter d'enlever à ces insectes nuisibles leurs foyers de propagation, mais il faut les exterminer sans merci, surtout au commencement de la saison.

Il importe, en outre, que les produits alimentaires soient parfaitement protégés contre l'atteinte des mouches. Les autorités civiques devraient obliger les marchands de comestibles à prendre toutes les précautions possibles contre la contamination de ces denrées, et recommander aux ménages de veiller à la propreté de la nourriture. Voici le temps de se mettre à l'œuvre. Le printemps est la saison propice. Que chacun fasse sa part.

CANADIAN PACIFIC

— Voici le nouvel horaire des trains du Pacifique Canadien qui desservent notre ville:

De MONTRÉAL arrive à SAINT-JÉRÔME

A Labelle, quotidien 10.14 a.m.
A Mont-Laurier, ex. dimanche 5.17 p.m.
A Shawbridge, samedi et dimanche 7.53 p.m.

De SAINT-JÉRÔME arrive à MONTRÉAL

De Shawbridge, ex. dimanche 6.15 a.m.
De Labelle, " " 8.19 a.m.
De Mont-Laurier, " " 5.41 p.m.
De Labelle, le dimanche 7.52 p.m.
De Shawbridge, le dimanche 10.01 p.m.

Pour MONTRÉAL, Départ de SAINT-JÉRÔME

Guerre aux mouches!

Quelques personnes supposent que, l'été prochain, les mouches seront plus nombreuses que d'ordinaire parce que l'hiver a été relativement doux. Quoi qu'il en soit, prenons nos précautions. Les mouches qui pénètrent en nos maisons sont les pires ennemis de l'homme. Ce sont les plus dangereuses propagatrices de la fièvre typhoïde, de la dysenterie et de la tuberculose. Elles se reproduisent dans des proportions fabuleuses: un seul couple engendre des millions en une saison, dans un milieu favorable, par

Pourquoi souffrir d'une vue défectueuse

Les jeunes et les vieux dont la vue est défectueuse doivent supprimer cette grave incommodité. Nous sommes à leur disposition pour remédier au défaut dont ils souffrent et notre grande expérience est une garantie de succès.

L'INSTITUT D'OPTIQUE
114, rue Sainte-Catherine Est
Angle avenue Hôtel-de-ville
MONTRÉAL

Spécialiste Beaumier
Le meilleur de Montréal

☞ Cette annonce vaut 15 cts par dollars sur tout achat de lunetterie. ☜

Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable.

CE QUE SONT LES PILULES ROUGES

de la Compagnie Chimique Franco-Américaine

ELLES sont le médicament le plus efficace contre la plupart des indispositions et des maladies de la femme; le spécifique reconnu contre l'anémie et la chlorose; le restaurateur du sang; le tonique par excellence; le récupérateur des forces; l'agent thérapeutique infallible; le remède d'un prix modique auquel une multitude de femmes et de jeunes filles doivent le retour à la santé et une énergie nouvelle.

Ce que font les Pilules Rouges

ELLES augmentent le nombre et le volume des globules rouges du sang. Elles rétablissent les santés délabrées, raffermissent les santés chancelantes, maintiennent les santés robustes. Elles redonnent de la vigueur aux personnes épuisées. Elles chassent les migraines et les étourdissements, apaisent

TOUTES LES FEMMES DEVRAIENT LE SAVOIR.

Mme JOS. COTÉ
36, rue Massue, Québec.

Mme V. PIQUETTE
599, rue Chicopee, Williamansett, Mass.

C'est avec plaisir que je certifie être sortie, grâce aux Pilules Rouges, de l'état de faiblesse dans lequel je me trouvais depuis seize mois. Cette faiblesse m'était restée après la naissance d'un enfant. Je ne pouvais rester debout tout une journée, le matin surtout j'étais toujours près de défaillir. Une douleur du côté gauche m'incommodait beaucoup. Bien des remèdes que j'avais essayés avaient été inutiles. Depuis que j'ai employé les Pilules Rouges, je fais tout mon ouvrage facilement et je me porte bien. Mme Jos. Côté, 36, rue Massue, Québec.

Les consultations GRATUITES, au bureau de la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE, 274, rue St-Denis, sont données tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. C'est toujours, depuis vingt ans, le même médecin qui préside à ces consultations. Les femmes, qui ne peuvent venir au bureau, sont invitées à lui écrire.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Elles sont toujours vendues en boîtes, jamais au cent. Si vous ne pouvez vous les procurer dans votre localité, écrivez-nous.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.



Le Thé Primus

est un thé exquis, économique. C'est ce que vous direz certainement lorsque vous l'aurez essayé. Son arôme riche et délicat—caractéristique des thés les plus renommés de Ceylan et des Indes—est conservé dans toute sa force originale grâce à un emballage soigné. Il vous donnera donc, livre à livre, plus de tasses et un meilleur breuvage que toute autre marque sur le marché.

Deux variétés—vert et noir.

Insistez pour le Thé Primus auprès de votre épiciér.

Essayez les autres PRODUITS PURS PRIMUS, garantis de la plus haute qualité.

L. Chaput, Fils & Cie., Limitée, Montréal

C'EST FORT TYPIQUE

(Du Soleil)

Nous n'avons pas manqué de lire avec empressement le programme provincial de M. Sauvé, publié dans son hebdomadaire *La Minerve*. L'impression qui nous en reste est que ce programme a une ressemblance très prononcée avec l'enfer, car il est pavé du haut et bas, sur le long, le large et le travers de bonnes intentions, et à peu près exclusivement!

Ce programme est une remarquable collection de bonnes intentions rapatriées avec persévérance très remarquable, sans doute dans les vieux agendas politiques des siècles derniers; il constitue un titre exceptionnel au prix d'assiduité et à un premier accessit de recherches à l'élève Sauvé: le chef de l'opposition s'illustre comme un fort en thème!

L'avantage incontestable d'un programme semblable est qu'on est certain d'y trouver à boire et à manger dans à peu près toutes les circonstances imaginables!

C'est un peu comme les quatorze points du président: tellement général et vague que chacun peut y trouver la satisfaction de ses lubies.

Les élections passées, quand nous aurons des loisirs, nous pourrions les employer agréablement à examiner les fleurs de rhétorique politique, fleurs de rêves pour la plupart, qui composent le bouquet électoral de monsieur Sauvé.

Mais, pour l'instant, nous avons chose plus pratique à faire qu'à discuter les postulats sociaux du chef de l'opposition annexant les vieux préceptes de la sagesse humaine tels que: «former des citoyens, des hommes qui pensent, qui jugent, qui sont fiers de Dieu sachant travailler, comprendre leurs droits, leur devoir et ne rester pas sourds à la grande voix de la Patrie.» Sounez clairons! battez tambours!

Come texte de sermon ou de dissertation philosophique le postulat serait excellent mais comme plateforme politique c'est clairement un échec. On ne peut pas attendre la confection d'un tel programme, mais de la part d'un chef de parti, à la veille d'une élection, on avouera que cela manque quelque peu de précision et constitue en définitive du pur verbiage.

Tout au long de ce prétendu programme on retrouve cette profusion de généralités, éminemment respectables sans doute, mais qui seraient mieux à leur place dans un manuel de civisme que dans un programme électoral qu'on était en droit de considérer comme un exposé des vues particulières et personnelles d'un chef de parti politique, en présence de la situation actuelle.

Frère Sauvé, de l'ordre des frères précheurs de philosophie et de morale, est rempli d'actions, mais monsieur Sauvé chef d'opposition, à en juger par son dernier péché, n'en est encore qu'aux rudiments de ses fonctions.

De ci de là, au milieu de ce ragout de lieux communs, accommodés à la sauce bleue surmontent quelques idées sinon originales du moins ouvrant la porte à une discussion pratique mais quelques épaves de plateforme politique disparaissent dans cet océan de lieux communs!

Tout compte fait le programme de M. Sauvé semble bien plutôt conçu en vue de gagner le ciel que de gagner la confiance des électeurs de notre province, justement anxieux de découvrir les matériaux requis pour assier le progrès si nécessaire en cette heure.

En un mot, comme en mille, le chef de l'opposition vient une fois de plus de démontrer que, s'il est animé des plus louables intentions, il n'a rien des qualités d'un chef politique appelé à servir de façon pratique les désirs et aspirations d'un peuple animé de la louable ambition de réaliser de grandes et belles choses.

Le contraste est frappant, décisif, avec le programme précis si complet aussi de sir Lomer Gouin. Le chef de l'opposition s'est chargé lui-même d'établir cet élément nécessaire de comparaison et d'appréciation entre les deux programmes!

NOUVELLES

Saint-Jérôme

M. L. Athanase David, député provincial de Terrebonne était ici dimanche dernier. Il a rencontré les membres de l'Association libérale du comté, afin de prendre les dispositions pour la convention de lundi.

L'Association libérale du comté de Terrebonne a eu une réunion dimanche dernier, dans les bureaux de M. Jules-Edouard Prévost. On y a décidé de tenir une convention lundi prochain, à 10 h. 30 du matin, dans une des salles du palais de justice de Saint-Jérôme, dans le but de choisir un candidat pour les prochaines élections provinciales.

La convention sera appelée à ratifier la candidature de M. Athanase David, qui sera sûrement le porte drapeau de notre parti dans cette campagne électorale.

On y choisira aussi les délégués du comté de Terrebonne à la grande convention fédérale d'Ottawa.

On a fait ériger, à côté de l'église un petit kiosque, qui servira d'estrade au crieur public pour faire les annonces, le dimanche après la messe.

Nos félicitations à qui de droit pour cette amélioration nécessaire.

M. Gustave Papineau, ingénieur de gouvernement, vient d'émigrer à Saint-Jérôme.

M. Papineau est chargé de surveiller les travaux de voirie dans le district de Terrebonne.

Gare aux automobilistes qui font de la vitesse dans nos rues!

Notre police, qui est sans pitié pour eux, se charge de leur enseigner la prudence.

Canadian National Railways

Cette compagnie de chemin de fer annonce qu'un changement d'horaire sera effectué le dimanche 1er juin 1919, et affectera les trains suivants: No. 88, d'Hawkesbury à Joliette et autres localités à l'est arrivera à Saint-Jérôme à midi 48, et en partira à midi 58, tous les jours excepté le dimanche.

No. 90, pour Joliette, Montréal et stations intermédiaires partira de Saint-Jérôme à 6 h 20 du matin, les lundi, mercredi et vendredi.

Le service sur l'embranchement de Montfort sera le même que jusqu'aujourd'hui, avec les modifications suivantes: A partir du 2 juin, le lundi et le jeudi, un train partira de Saint-Jérôme à 10 h 35 du matin, et reviendra à 8 h 10 du soir, faisant correspondance avec les trains allant à Montréal ou en venant.



Le petit médecin toujours prêt — toujours à la portée pour soulager les maladies des reins et de la vessie, et aider la nature à purifier le sang. The National Drug & Chemical Co., of Canada, Limited, Toronto, 232F

— Embellissez le gazon de votre parterre en employant le gazon "Métropole" de Dery, 35c la livre, aussi graines pour fleurs de toutes sortes et semence pour jardin potager à l'once et à la livre.

Le parfum "Faites-moi rêver" est de plus en plus demandé, 25c. l'échantillon, \$2 00 l'once.

Je suis le seul dépositaire à Saint-Jérôme, pour la prescription "Hormona" remède efficace pour le rhumatisme, gonite, etc. \$1 00 la bouteille. Témoignage de personnes ayant employé ce remède, fourni sur demande à la pharmacie Langlois.

Bandes herniaires de toutes sortes, modèles des plus confortables à partir de \$3 50 en montant.

Les prescriptions de messieurs les médecins sont préparées par un pharmacien diplômé à la Pharmacie Langlois, 164 rue Saint-Georges, près du marché, Saint-Jérôme.

MESDAMES. — Pour vos robes de soir, vos sous-vêtements, vos bas de toutes nuances, vous ne pouvez faire mieux que d'acheter chez E.-L. Auger, où vous trouverez tout ce qu'il vous faut pour votre toilette d'été. Tout ce qu'il y a de plus nouveau et à des prix très raisonnables.

Une visite est sollicitée.

E.-L. AUGER, MARCIAND TAILLEUR, POUR DAMES ET MESSIEURS.

Dimanche dernier, le "Jérôme" a remporté une victoire facile sur le "Regent Knitting". Il en fut autrement, hier, dans la rencontre

entre le "Jérôme" et le "Saint-Denis", de la ligue du nord de Montréal. La partie a été des plus excitantes; du commencement à la fin, le résultat fut des plus douteux, et ce n'est qu'à la 9ème manche que notre club l'emporta par un point, le résultat final étant de 3 à 4 en faveur de notre club.

M. Henri Parent conduisit notre équipe en maître et nous devons des félicitations particulières à la batterie des frères Picard.

Dimanche prochain, notre club recevra la visite du "Saint-Edouard", de Montréal, un fort club.

Province de Québec District de Terrebonne Cour Supérieure No 1345

Dame JULIENNE LAURIN de la paroisse de Saint-Casimir, district de Terrebonne, épouse commune en biens de Evariste Charbonneau, cultivateur au même lieu, dûment autorisée aux fins des présentes, demeurant à son domicile au lieu de Saint-Jérôme, au fort club.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause le premier jour de mai 1919.

Le procureur de la demanderesse. DONAT LALANDE Sainte-Scholastique, ce 6 mai 1919.

M. Félix Giroux annonce au public qu'il représente la Cie d'assurance contre le feu "La Continental" de New-York, ayant un capital autorisé, souscrit et payé de \$10,000,000. S'adresser à 5 Rue Saint-Jovite, Saint-Jérôme; téléphone No 192.

DES FLEURS NATURELLES

Avez-vous besoin de fleurs naturelles pour quelque occasion que ce soit: fêtes, naissances, mariages, décès, etc.?

Adressez-vous à la PHARMACIE FOURNIER, qui représente ici la fameuse maison McKenna, de Montréal. Choisissez catalogue. Promettez livraison.

Tableau du 22ème

Tableau en 9 couleurs, dimensions 22 x 28 pouces; LA CHARGE VICTORIEUSE du 22ème bataillon canadien-français à la bataille de Courcellette, reproduction de la peinture à l'huile par le fameux artiste E. Gurlan. Ce tableau est dédié à l'honneur, à la gloire et à l'effort des troupes canadiennes-françaises sur les champs de bataille. Soigneusement emballé dans un tube que nous faisons expédier.

A n'importe quelle adresse \$1 00 franco IMPRIMERIE CANADIENNE, 814, Papineau, Montréal.

SURMENAGE, EXCES DE TRAVAIL

Cause d'épuisement, de douleurs de reins, de mauvaises digestions et de découragement chez beaucoup d'hommes.

Les PILULES MORO pour les HOMMES rétablissent les forces, guérissent les douleurs et rendent le courage.



M. AMÉDÉE CHICOINE Wauregan, Conn.

J'avais certainement souffert de mauvaises digestions au-delà d'un an et cela m'était resté après une attaque de grippe. Après mes repas, j'avais des crampes dans l'estomac et aussi je souffrais beaucoup de douleurs dans le dos. Des étourdissements fréquents et des maux de tête m'empêchaient souvent de me rendre à mon travail. Mes nerfs s'étaient affaiblis et je ne pouvais pas dormir la nuit. Deux médecins me traitèrent sans me donner de soulagement. Les Pilules Moro m'ont valu plus que tous les autres remèdes que j'avais pris. Après m'avoir donné des forces et m'avoir procuré un bon sommeil, elles ont guéri mes douleurs dans les reins et aussi mes mauvaises digestions. Aujourd'hui je suis heureux de dire tout le bien qu'elles m'ont fait. M. Amédée Chicoine, Wauregan Conn.

Une pneumonie et une pleurésie m'avaient retenue au lit pendant plusieurs mois, entre la vie et la mort, puis laissés très faible. Ma convalescence fut très longue ensuite. Je fus longtemps à pouvoir à peine me traîner dans la maison. J'étais oppressé et les douleurs de côté persistaient. Craignant de conserver quelques reliquats et me semblant impossible de me remettre parfaitement, je m'adressai de nouveau aux médecins qui me conseillèrent certains soins très délicats à l'hôpital. Mais, ma femme me dit: "Tu devrais essayer les Pilules Moro, on les dit bien bonnes." Je me rendis à son désir. Naturellement, je ne me suis pas aperçu de beaucoup de changement dès les premières semaines, mais je continuai quand même à les prendre. Les forces me sont revenues et je me suis complètement rétabli. M. Damase Gingras, 3, rue Main, Northbridge, Mass.

Mon ouvrage me fatiguait parce que je n'avais plus les forces d'autrefois, et je ne pouvais espérer les ramener par une suralimentation, puisque l'appétit me manquait et que la digestion m'incommodait. De plus, j'avais beaucoup de douleurs dans les reins et ce que j'employais de remèdes pour me soulager ne réussissait pas. Un jour, j'ai décidé de prendre des Pilules Moro qu'on m'avait dit infailles pour ramener les forces et je n'en étais qu'à la troisième boîte que déjà je me trouvais mieux. Mes forces sont revenues plus grandes que jamais et je n'eus plus à souffrir ni de l'estomac, ni des reins. M. Sergius Lafrenière, 13, rue Main, Northbridge, Mass.

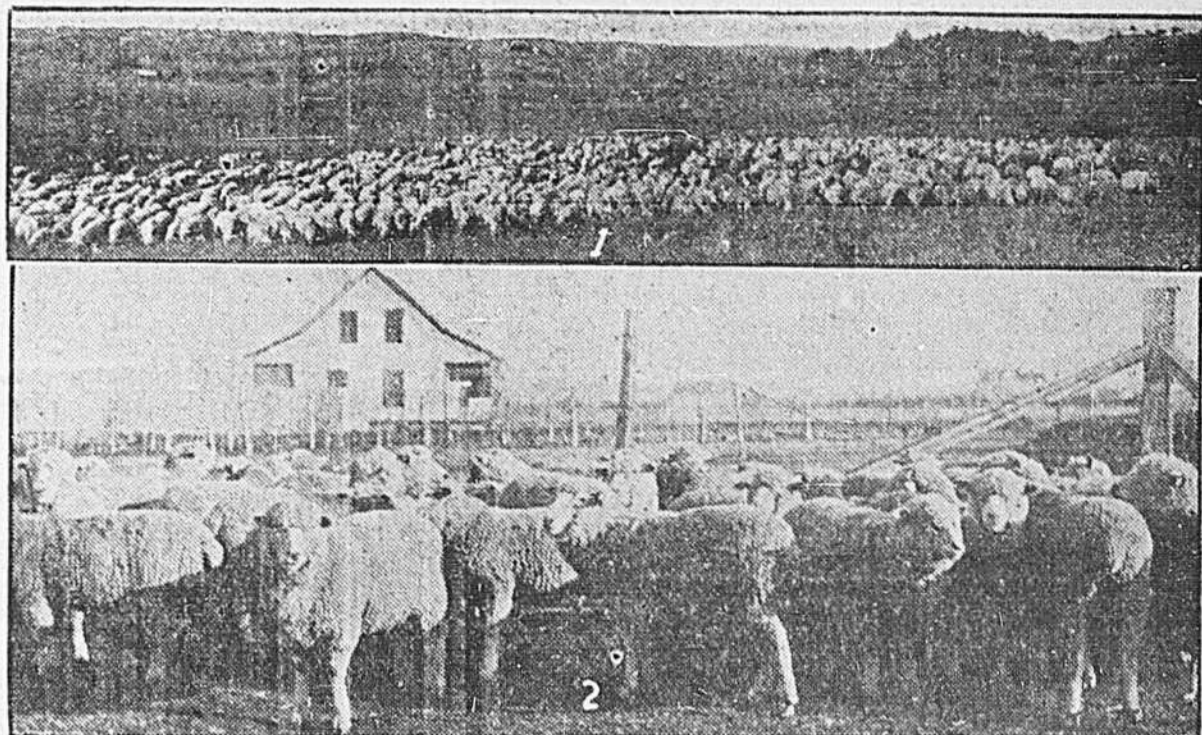
HOMMES MALADES qui désirez avoir des conseils des médecins de la Compagnie Médicale Moro, écrivez-nous, dans une lettre, la maladie dont vous souffrez et demandez notre questionnaire. Nous vous indiquerons, par le retour de la maille, la manière de recouvrer la santé et de relâcher vos forces.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Elles sont aussi envoyées par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c. une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272, rue St-Denis, Montréal.

Une Nouvelle Race de Moutons

Intéressante expérience d'un fermier de l'Alberta



(1) Troupeau de moutons sur un ranch de l'Alberta. (2) Groupe d'agneaux de race.

UN éleveur de moutons de Lethbridge, Alberta, M. R. C. Harvey, vient d'entreprendre une expérience, qui, si elle réussit, dotera l'ouest canadien d'une nouvelle race de moutons particulièrement adaptée aux conditions de cette partie du pays. Fort au courant de toutes choses concernant l'élevage des moutons et ayant d'ailleurs déjà opéré avec des bœufs Romney et des béliers Rambouillet, des croisements qui ont eu d'excellents résultats, M. Harvey croit qu'il peut en faisant un choix particulier des meilleurs spécimens de ces races, parvenir à produire un type qui, tant au point de vue de la laine qu'à celui de la viande, se développera d'une façon plus avantageuse pour les fermiers de l'Alberta-Sud.

Comme il va falloir six croisements avant d'atteindre le type désiré et que ceux-ci ne peuvent s'opérer que de

deux ans en deux ans, l'expérience ne sera terminée qu'en 1930; on pourra ensuite procéder sur une plus vaste échelle et répandra la race qu'on aura obtenue. Des arrangements ont été faits avec le département d'Agriculture à Ottawa pour tenir compte des diverses opérations et pour inscrire les nouvelles familles qui seront formées afin qu'il n'y ait pas de confusion plus tard et qu'il soit facile quand le temps sera venu, d'enregistrer définitivement la nouvelle race de moutons.

M. Harvey possède toutes les qualités requises pour mener à bonne fin cet intéressant travail, s'étant depuis très longtemps occupé de l'élevage des moutons. Il possède, dit-on, sur son ranch, le plus important troupeau de Romney-March pur sang qu'il ait sur ce continent; celui-ci est formé de plus de 400 bêtes achetées à prix d'or

dans toutes les parties du monde. Il est encore propriétaire d'un grand nombre de béliers Rambouillet et de milliers de moutons de races croisées. L'année dernière, il vendit sur les marchés américains au prix de 74 1/2 cents la livre, une consignment de 100,000 lbs de laine provenant de ses Romney-Rambouillet. Sa laine de première qualité lui rapporta jusqu'à 78 1/2 cents la livre.

Le succès obtenu par ce particulier est une preuve de plus en faveur de l'industrie de l'élevage du mouton, surtout dans la partie sud de l'Alberta. Les fermiers de la région comprennent aujourd'hui quels bénéfices ils peuvent retirer en s'y intéressant sur une plus vaste échelle et l'on peut être assuré qu'avant longtemps, l'ouest canadien produira une grande quantité de la laine requise pour la consommation mondiale.

Canada Province de Québec District de Terrebonne COUR SUPERIEURE No 1339

Napoléon Gauthier, boucher de la ville de Sainte-Thérèse, dans le district de Terrebonne, Demandeur,

vs Dame Alphonsine Gagnon, épouse de Napoléon Gauthier, de la ville de Sainte-Thérèse, dans le district de Terrebonne, et ce dernier pour autoriser son épouse aux fins des présentes: Dame Exilia Gagnon, de la ville de Saint-Lambert, district de Montréal, épouse de Joseph Jarry, du même lieu, et ce dernier pour autoriser son épouse aux fins des présentes: Marie-Anne Gagnon, des cité et district de Montréal, épouse de Joseph Charest, du même lieu, et ce dernier pour autoriser son épouse aux fins des présentes: M. Abondius Gagnon, des cité et district de Montréal; Dame Alma Gagnon, actuellement de lieux inconnus, épouse de Joseph LaFrance, entrepreneur, autrefois des cité et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus.

Il est ordonné aux défendeurs ci-dessus cités que Dame Alphonsine Gagnon et Abondius Gagnon, de comparaitre dans le mois, à la Cour de Sainte-Scholastique, le 15 mai 1919.

GRIGNON et FORTIER, Prototaire C. S.

Vraie copie Adélar Leduc, Procureur du demandeur

Il fait tomber les cors

Appliquer quelques gouttes sur le cor; il s'enlèvera ensuite facilement avec les doigts



Il ne fait pas de mal du tout! Versez quelques gouttes de Frezzone sur un cor douloureux, instantanément, la douleur cesse, et le cor s'enlève comme par magie.

Une petite bouteille de Frezzone ne coûte que quelques cents à la pharmacie, et elle suffit pour vous débarrasser des cors durs, cors mous, cors entre les orteils, etc., sans douleur ni irritation.

Le Frezzone est la découverte sensationnelle d'un génie de Cincinnati. C'est merveilleux.

Pour vous tonifier quand vous vous sentez abattu — pour obtenir de nouveau la santé, l'appétit et la vigueur, prenez les



Plus grande vente qu'aucun remède au monde. Vendues partout. En boîtes 25c

Un gratte-ciel en garantie

d'un emprunt de \$450,000

L'édifice Dandurand (10 étages), à l'endroit de Montréal où la circulation est la plus intense, à l'angle des rues Saint-Denis et Sainte-Catherine, servira de gage aux souscripteurs à l'émission de \$450,000 d'obligations à 6 1/2

remboursables en or dans 8 ans et garanties par première hypothèque sur l'immeuble, mises en vente par le Crédit-Canada, Limitée.

L'édifice est évalué à \$775,000. On escompte un revenu de \$72,000 de loyers annuels, maintenant que la guerre est terminée. Déjà le revenu actuel est de \$57,000 par an et on a plusieurs nouveaux locataires, dont une importante maison d'horlogerie, deux compagnies d'assurances, une banque qui a un bail de cinq ans et une option de 5 autres années. Les dépenses, taxes, assurances, absorbent \$15,285 par an, laissant une balance de \$41,715 pour l'intérêt qui se monte seulement à \$27,000. La balance sera versée à la Montreal Trust Company comme fonds de réserve pour rach-

ter les obligations. En cas de vente de l'édifice, les obligations sont absolument garanties par un contrat de fiducie entre la Cie de l'édifice Dandurand et la Montreal Trust Co.

Nos lecteurs trouveront les détails de cet excellent placement dans nos colonnes d'annonces.

AVIS. — M. Alphonse Maher, informe le public qu'il ne se tiendra responsable d'aucune dette contractée en son nom, sans une autorisation signée de sa main.

Saint-Jérôme, 27 mai 1919. ALPHONSE MAHER

CONSTIPATION

Le séjour prolongé de matières fécales dans l'intestin compromet la santé générale, charge le sang de substances nuisibles, ce qui provoque des maladies. Ayez une évacuation de l'intestin, au moins toutes les vingt-quatre heures, en prenant le

ROBOL

• Une ou deux tablettes ROBOL prises le soir au coucher, vous guériront de la constipation et vous débarrasseront des déchets qui vous empoisonnent.

En vente partout 25 sous la boîte, six pour \$1.25. Envoyé par la maille par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE Ltée, 274, rue St-Denis, Montréal.

PLACEMENT DE TOUT REPOS \$450,000.00 HUIT ANS

Obligations garanties, 1ère et unique hypothèque avec fonds d'amortissement. 6%

Compagnie de l'Edifice Dandurand Limitée Coin St-Denis et Ste Catherine MONTREAL

Datées du 1er Mai 1919 Échéant 1er Mai 1927

Principal et intérêt payables en or à la Banque d'Hochelega, à Montréal, Québec et New York. Intérêts payables 1er Mai et 1er Novembre.

COUPURES: \$100. et \$500.

Evaluation de la propriété - - - - - \$75,000.00 Revenu annuel - - - - - 57,000.00 Dépenses annuelles, Taxes, Assurances - - - - - 15,285.00 Revenu net - - - - - 41,715.00

(Presque deux fois la somme des intérêts annuels à 6% sur \$450,000) LEGALITE: MM. Kavanagh, Lajoie & Lacoste. Sir Alex. Lacoste, Conslit.

ACTE DE FIDEICOMMISS: Mtre Victor Morin, N.P.

GARANTIE: Les obligations sont garanties par un contrat de fiducie entre la Compagnie de "L'édifice Dandurand Ltée," et le "Montreal Trust Co." L'émission constitue une 1ère et unique hypothèque sur l'édifice et le terrain de l'édifice Dandurand.

FONDS D'AMORTISSEMENT: Une partie substantielle des obligations sera rachetée par le fidéicommissaire pendant la durée de l'émission. La balance des obligations restant due à la fin de la huitième année sera rattachée par un nouvel emprunt.

Les obligations "Dandurand" sont des placements légaux pour les Banques d'Épargne, les Compagnies d'Assurances, administrateurs de successions, etc.

Pour détails et formule de souscriptions s'adresser au SYNDICAT DE SOUSCRIPTION

T. BRASSARD, Notaire ST-JEAN, Qué. J. W. MARTEL, Notaire SOREL, Qué.

GASTON BEAUDOIN, Notaire JOLIETTE, Qué. ELZ. CHABOT, Notaire ST-HYACINTHE, Qué.

J. R. OUMET, Notaire, ST-POLYCARPE, Qué. CREDIT CANADA Ltée J. A. FOURNIER, Courtier 145 ST-JACQUES, MONTREAL. 11 ST-PIERRE, QUEBEC, Qué.

DYSPEPSIE

Si vous voulez un remède radical pour guérir votre dyspepsie, votre gastrite, votre dilatation d'estomac, vos pituites, etc., prenez les tablettes

PAP-SAG

C'est le meilleur guérisseur de toute personne qui souffre de l'estomac.

En vente partout 50 sous la boîte, six pour \$1.50. Envoyé par la maille par la COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE Ltée, 274, rue St-Denis, Montréal.

CRESOBENE

(CAPSULES)

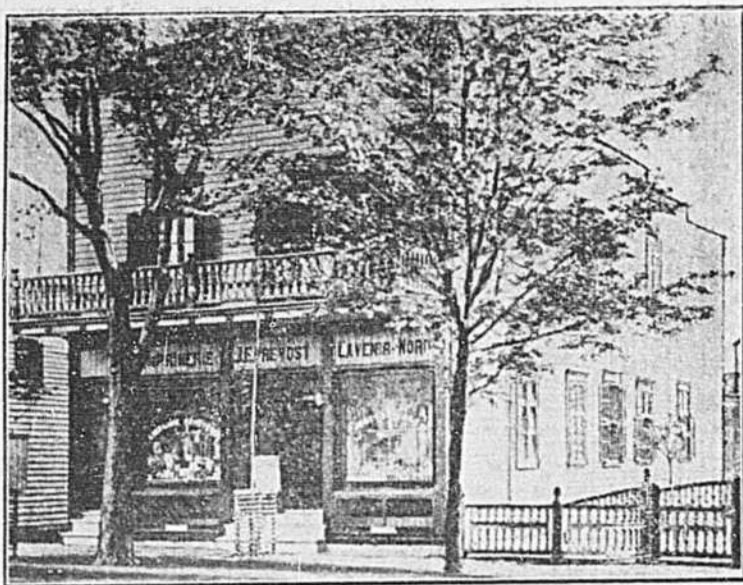
Composées de produits balsamiques, antiseptiques, volatils, les Capsules Crésobène imprègnent de leurs bienfaisantes vapeurs tout l'appareil respiratoire et guérissent infailliblement les MAUX DE GORGE, LARYNGITES, TOUX, GRIPPE, INFLUENZA, RHUMES, BRONCHITES, ASTHME, EMPHYSEME, etc.

Prix, 50 sous la boîte, six boîtes pour \$2.50, chez les marchands ou par la poste. Compagnie des CAPSULES CRESOBENE, 272 rue St-Denis, Montréal.



L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, par J.-E. Prévost, éditeur-propriétaire.

Au-vez-vous acheter, à des prix modérés, des marchandises de qualité supérieure?



Allez à la Librairie Prévost
Rue Sainte-Julie Saint-Jérôme

Le Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants

est un trésor pour le comble, la dentition, contre les coliques, la diarrhée, et pour tous les besoins des bébés et des enfants. Demandez-le toujours. En vente partout et au dépôt, 309 rue Saint-Denis, Montréal.

Cachets du Dr Fred Demers contre le mal de tête

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête ce sont les seuls vraiment bons. Exiger toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque cachet. En vente partout.
Dépôt: 309, rue Saint-Denis, Montréal.

Dr Alfred Lapointe
Médecin-Vétérinaire

BUREAU A L'HOTEL BELLEVUE
SAINT-JEROME, P. Q.

L'Hôtel Bellevue, tenu par M. P. Lapointe est un établissement recommandable pour tous les sports. Situé en un endroit, près de la gare du Nord. Table excellente, chambres spacieuses, écuries bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains.
118 et 120, rue Babine, Saint-Jérôme.

Dr Alb. Laroche
MEDECIN CHIRURGIEN

Rue Labelle, en face de la banque d'Hochelega
TÉLÉPHONE BELL No. 159
SAINT-JEROME - P. Q.

C. A. Lorrain
Agent général d'Assurances

Téléphone Bell No. 58
157, rue Saint-Georges
SAINT-JEROME, P. Q.

Amendement, Engrais, Remède

Dernière création

"Calco" comme amendement



EXTRAIT D'ANALYSE

CHIMIQUE
Carbonate de calcium... 98.41 p. c.
Insoluble dans l'acide (sable, argile)... .66 "
Oxyle de fer et alumine... .80 "
Carbonate de magnésium... .13 "

PHYSIQUE
Quantité passant le tamis de 100 mailles au pouce 99.59 p. c.

DESCHAMBAULT QUARRY CORPORATION
52, rue Saint-Paul Québec

La texture du sol est très favorablement affectée par l'application de "Calco". Les terres fortes deviennent plus poreuses et plus facilement perméables par l'air et par l'eau. La condition physique des terrains sablonneux est aussi fort avantageusement améliorée par l'addition de calcaire: la chaux leur donne plus de consistance et plus de corps.

"Calco" comme engrais

L'introduction du carbonate de calcium dans le sol augmente considérablement la proportion de phosphate et d'acide phosphorique solubles et met de la sorte la terre en meilleur état de servir à l'alimentation des plantes et de produire d'abondantes récoltes.

"Calco" comme remède

La réaction chimique, entre l'acide de la terre et le calcium appliqué, produit un composé neutre qui corrige l'acidité du sol. Les principes ferrugineux nuisibles qui s'y trouvent sont transformés, sous l'influence du calcaire, en composés inoffensifs et le sol est conséquemment rendu apte à la végétation des plantes.

Tout renseignement sur demande par

Pour Guérir le RHUME et la GRIPPE
Employez Toujours Le
SIROP GAUVIN
Pour le Rhume

L'EUCALYPTOL
est un véritable préventif de la Grippe. Extrait de l'Eucalyptus qui croît en Tasmanie, il est depuis des générations employé avec succès par les résidents du pays contre la Grippe et toutes les Affections des Voies Respiratoires. Combiné avec le Menthol, la Gomme d'Epinette, le Cerisier Sauvage et autres médicaments antiseptiques et curatifs, il fait du **Sirop Gauvin** le remède le plus sûr contre toutes les maladies de la Gorge, des Bronches et des pommons, organes menacés aujourd'hui par le microbe de la Grippe.

J. A. E. GAUVIN
Pharmacie-Chimiste
Montréal

Le SIROP GAUVIN POUR LE RHUME est en vente partout à 25c la bouteille.

Distillation Des feuilles d'Eucalyptus En Tasmanie

EUGENE PREVOST

LICENCIÉ INSTITUT COMPTABLE
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
Compromis obtenus sous le plus court délai. Règlements, promptement effectués.
SUITE 506, IMMEUBLE ROYAL TRUST
107, rue Saint-Jacques MONTRÉAL
TÉLÉPHONE BELL (Bureau: Main 1056) (Résidence: Rockland 2934)

S. - G. Laviolette, Ltée

Quincaillerie, Peinture, Vernis, Faïence, Poterie, etc.

POELES EN ACIER UNIVERSAL FAVORITE
POELES ROYAL FAVORITE
Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant pleine et entière satisfaction.

COURROIES de toutes sortes, SCIES RONDES, HORLOGES, CHARBON, DYNAMITE, POUDBRE A FUSIL
Choix considérable de MONTRES à des prix défiant toute compétition.
LAMPES ELECTRIQUES de 1ère qualité, à 25 cts.

S.-G. LAVIOLETTE, Ltée.,
Angle des rues St-Georges et Ste-Anne
SAINT-JEROME

Province de Québec Municipalité du village de l'Annonciation

A une session générale du conseil municipal du village de l'Ascension, tenue au lieu et à l'heure ordinaires des délibérations dudit conseil, le lundi cinq mai 1919, et à laquelle session ont été présents: le maire Alfred Robidoux, et les conseillers Ovide Giroux, Guillaume Marois, Mélasippe Guay, Charlemagne Denis, Henri Gariépy et Orlas Giroux, formant le quorum dudit conseil, sous la présidence de M. le maire.

REGLEMENT No 25 Abrogeant le Règlement No 19 relatif à la vente des liqueurs enivrantes et alcooliques

Vu la requête adressée à ce conseil le vingt et un avril dernier, 1919, par un grand nombre d'électeurs de cette municipalité, demandant la cassation du règlement No 19 de prohibition;

Vu qu'il est juste et raisonnable d'accéder à la demande des signataires de ladite requête dans les circonstances actuelles;

Vu l'avis de motion donné à cette fin à la dernière session de ce conseil;

Il est résolu et statué par Règlement No 25 de ce conseil comme suit, sur proposition du conseiller Mélasippe Guay, appuyé par le conseiller Henri Gariépy, savoir:

1o Le règlement No 19 de ce conseil, relatif à la prohibition de la vente des liqueurs enivrantes ou alcooliques est par le présent règlement révoqué et annulé à toutes fins que de droit;

2o Ce règlement sera soumis suivant la loi aux électeurs municipaux de la municipalité pour approbation et n'entrera en vigueur qu'après cette approbation seulement conformément aux dispositions de la loi de Tempérance de la province de Québec;

3o Le secrétaire-trésorier de ce conseil sera tenu de transmettre suivant la loi une copie authentique du présent règlement au percepteur du revenu provincial pour le district de Montcalm.

(Signé) ALFRED ROBIDOUX, Maire

P. MORISSETTE, Secrétaire-trésorier

Je, soussigné, P. Morissette, secrétaire-trésorier du conseil municipal du village de l'Annonciation, certifie que la copie du règlement ci-dessus est une vraie copie du règlement passé et adopté par ledit conseil municipal le cinq mai courant (1919).

P. MORISSETTE, Secrétaire-trésorier

Province de Québec
Municipalité du village de l'Annonciation

Aux habitants de ladite municipalité de l'Annonciation

AVIS PUBLIC est par le présent donné par le soussigné, P. Morissette, secrétaire-trésorier du conseil municipal du village de l'Annonciation, que le règlement ci-dessus (No 25) sera pris en considération par les électeurs municipaux de ladite municipalité du village de l'Annonciation qualifiés suivant la loi pour approuver ou désapprouver ledit règlement, le mercredi quatre juin prochain (1919), à dix heures du matin, en la salle ordinaire des délibérations dudit conseil, dans le village de l'Annonciation,

auquel dit jour il y aura votation au scrutin secret dans ladite municipalité aux fins de décider si ledit règlement doit être approuvé ou désapprouvé, suivant le cas, par les électeurs.

Donné à l'Annonciation, ce six mai mil neuf cent dix-neuf.

(Signé) P. MORISSETTE, Secrétaire-trésorier

Vraie copie)
P. Morissette, Secrétaire-trésorier.

Canada
Province de Québec
Municipalité de Saint-Hermas

EXTRAIT des minutes de l'assemblée du conseil municipal de Saint-Hermas, en date du vingt-huit avril mil neuf cent dix-neuf.

En vertu des pouvoirs accordés au conseil municipal de la municipalité par un règlement de prohibition a été approuvé par les électeurs suivant les articles 1320 et 1321 des Statuts R-fondus de la province de Québec 1909, section 15, chapitre 5, à l'effet que ce règlement peut être révoqué par un autre règlement du conseil municipal de la municipalité intéressée.

Le présent règlement est proposé par le conseiller Joseph Cheuier, appuyé par le conseiller Nap.-I. Laurin:

Attendu que, dans le cours du mois de juillet 1915, en vertu des articles 1320 et 1321 des Statuts R-fondus de la Province de Québec 1909, section 15, chapitre 5, un règlement prohibant la vente des liqueurs enivrantes et l'émission des licences pour la vente d'icelles dans les limites de cette municipalité, a été adopté;

Attendu que ce règlement peut être révoqué par un règlement du conseil municipal de cette municipalité;

Attendu, cependant, que pour prendre effet ce règlement de révocation devra être soumis à l'approbation des électeurs, en la manière et d'après les formalités prescrites par l'article 1321 tel qu'amendé par le statut 6 Georges V, 1916;

Qu'en conséquence, il soit déclaré par le présent règlement que le règlement prohibant la vente des liqueurs enivrantes et l'émission des licences pour la vente d'icelles, passé dans le cours du mois de juillet mil neuf cent quinze, en cette municipalité, soit révoqué, cas-é-annulé, et que le présent règlement soit soumis à l'approbation des électeurs de cette municipalité suivant les formalités exigées par la loi.

AD. LEROUX, Maire

JOSEPH LACASSE, Secrétaire-trésorier

Je soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité de la paroisse de Saint-Hermas, donne avis que le cinquième jour du mois de juin 1919, à dix heures du matin, à la salle des sessions ordinaires du conseil, aura lieu la votation au scrutin secret, dans ladite municipalité, aux fins de décider si le règlement ci-dessus doit être approuvé ou désapprouvé, suivant le cas, par les électeurs.

Donné à Saint-Hermas, ce vingt huitième jour d'avril 1919.

JOSEPH LACASSE, Secrétaire-trésorier

M. Albert Ménard a ouvert, à Saint-Jérôme, un atelier pour la fabrication des meubles, voiturettes, jouets, etc. Il fait aussi les réparations de toutes sortes.

M. Ménard qui est établi au No. 36 rue Sainte-Vierge (Tél. Bell 174) sollicite l'encouragement de tous.

SES
Ambitions

A qui n'arrive-t-il pas de laisser l'ouvrage un moment et de lâcher la bride à son imagination, de laisser la pensée, lasse des réalités, se promener dans le pays des choses qui auraient du — auraient pu être. Ces rêveries nous font rentrer en nous-mêmes et nous font souvent changer de route avant qu'il soit trop tard.

Cet homme dont le rêve était de devenir un ingénieur célèbre, un maître de l'industrie, de savoir, de réussir, d'accumuler, a vu, faute de santé, toutes ses ambitions, tous ses projets s'écrouler comme un château de cartes.

Dévoré par l'amour de l'étude, épuisé par un travail intellectuel audessus de ses forces, il est abattu, ruiné.

Avant quarante ans, il est usé, sa vie n'est plus qu'une fièvre, ses ambitions qu'un rêve, il ne faudra plus qu'un souffle pour briser sa frêle constitution au moment même où il croyait mettre en exécution ses beaux projets, récolter les fruits de ses durs labeurs.

Il a tout appris — il n'a pas appris à soigner son corps. Il croyait pouvoir vaincre sa maladie sans aide — la maladie l'a vaincu.

Vous qui faites ces beaux rêves pour l'avenir, qui voyez déjà sourire la fortune, mais qui commencez à sentir les effets du surmenage mental et physique, allez-vous compromettre votre avenir, voir s'écrouler vos beaux projets, en ne vous soignant pas à temps? Arrêtez — considérez un moment quels seront les résultats de cette négligence — considérez ce que l'existence vous réserve si la santé, la force, l'énergie viennent à vous faire défaut. Vous ne pouvez pas toujours dépenser et toujours avoir — vos succès vous ont coûté cher en force, énergie et vitalité — vous avez même dépensé votre réserve — si vous continuez, c'est la faillite.

Commencez donc dès aujourd'hui à réparer les dégâts causés à votre système par le surmenage, purifiez, enrichissez ce merveilleux liquide qu'est votre sang. Jetez les bases de ce fonds de réserve de force et d'énergie qui servira à combler le déficit que pourra causer le surcroît de travail ou la maladie et pour cela employez régulièrement le célèbre

Vin St-Michel

le plus puissant tonique naturel, et alors vous pourrez continuer sans crainte, sans déflance la route de la vie et atteindre le but que vous rêvez — le succès. Le Vin St-Michel est un vin pur, délicieux, réconfortant fait avec des raisins de choix provenant du domaine de St-Michel et reconnu par les sommités médicales comme riche en fer, en tannin et en sels essentiels à la vie — employez-le régulièrement, la cure se fera agréablement et sûrement.

Le VIN ST-MICHEL se prend à la dose d'un verre à vin avant les repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, Limitée, (Sole Agents), 468, St-Paul Ouest, Montréal
EASTERN DRUG CO., Boston, Mass., (Agents pour les Etats-Unis.)

La meilleure politique à suivre pour devenir riche, c'est de faire de l'épargne. La

Banque d'Hochelega

prendra soin de vos économies et les fera fructifier. Votre argent est toujours à votre disposition; vous pouvez le retirer en tout temps sans avis.

Capital payé: \$4,000,000
Fonds de réserve: \$3,700,000
Total de l'actif, \$39,000,000

DIRECTEURS
J.-A. Vaillancourt, président
Hon. F.-L. Beique, vice-président
A. Tarotte, E.-H. Lemay
Hon. J.-M. Wilson, A.-W. Bonner
A.-A. Larocque
Beautyry Leman, gérant général

SUCCESSALE SAINT-JEROME
A.-C. HEBERT, gérant

A.-P. LAPLANTE

Agent d'Assurances
contre l'incendie
228, rue Labelle, Saint-Jérôme

Elie Meunier

MANUFACTURIER
Portes, Chassis,
Jalousies, Moulures
Bois de charpente, Bois préparé
Tournage, Découpage, etc.
Ancienne manuf. Limoges, près du moulin à farine Jules Drouin
SAINT-JEROME

INVENTIONS

Protégés en tous pays
Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, veuillez communiquer avec nous.
Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez.

PIGEON & LYMBURNER
AUTREFOIS
PIGEON, PIGEON & DAVIS
Edifice "POWER" MONTREAL

SINAI LAMARRE

AVOCAT
Ancien bureau de M. CAMILLE L. DE MARTIGNY
Téléphone No 115
RUE LABELLE, Près du pont de fer
SAINT-JEROME.

On trouve une variété considérable de parfum, de poudre de toilette, de lotions, de savons, pâte à dents, etc., à la librairie Prévost rue Sainte-Julie.